



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL ET LA CCAP COMMUNIQUENT

Aux représentant.e.s des médias

Une résidence d'étudiants et un accueil parascolaire verront le jour

### **Au Mail, de nouvelles prestations pour les jeunes**

**A l'avenue du Mail 59, une ancienne usine désaffectée va connaître une deuxième jeunesse : bientôt rénové, le bâtiment proche de deux écoles et d'une faculté d'université accueillera, dès la rentrée 2018, une trentaine de chambres pour étudiants ainsi qu'un accueil parascolaire avec table de midi.**

Depuis la nuit des temps, la colline du Mail est un lieu de détente, de sports, de divertissement pour les habitant.e.s de Neuchâtel. Mais elle est également devenue, au fil des années, un espace dédié à l'apprentissage et à l'étude. Elle abrite ainsi le collège secondaire du Mail, la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et en contrebas, en descendant vers Microcity, le nouveau collège de la Maladière.

#### **Parascolaire agrandi**

Au sud du collège du Mail, surplombant la plaine dévolue aux sports et dotée d'une place de jeux, une vaste usine désaffectée n'attendait qu'une chose, un projet qui lui redonne vie. Voilà qui est chose faite ! La Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), maître d'œuvre et propriétaire des lieux, et la Ville de Neuchâtel se sont associées pour transformer ces vastes locaux en une résidence d'étudiants et un accueil parascolaire - celui du [Carambole](#) qui va quitter la rue de la Maladière dès la prochaine rentrée.

La structure parascolaire occupera donc le rez-de-chaussée. Des 38 places du Carambole aujourd'hui, les nouveaux locaux permettront d'installer dix places supplémentaires pour l'accueil des enfants à la journée complète, ainsi que 30 nouvelles places pour l'accueil de midi, à l'intention des élèves du cycle II. « Quant à l'emplacement, on ne pouvait rêver mieux ! s'exclame la conseillère communale Christine Gaillard. Le Carambole sera tout près du collège de la Maladière. De plus une aire de jeux et de sports se trouve à quelques pas. » La directrice de l'éducation

se réjouit aussi de l'excellente collaboration avec la CCAP. « Pour la Ville, ce projet permet de développer l'offre d'accueil parascolaire tout en augmentant l'attractivité des hautes écoles, aspects qui figurent dans le programme politique 2014-2017».

## **Logements pour étudiants**

Au premier et deuxième étage, la résidence d'étudiants comprendra 27 chambres équipées d'une kitchenette et d'un bloc sanitaire, d'une surface de 20 m<sup>2</sup> au total. Parmi les lieux communs, on compte une salle à manger, une terrasse, une buanderie et même un fitness. Un appartement est également prévu pour un concierge résidant.

« La CCAP souhaite proposer aux futurs locataires un espace propice aux études et à la détente, dans un quartier tranquille mais en même temps proche du centre-ville, a indiqué son directeur Dimitri Kroemer lors d'une visite de presse sur le chantier. Et nous sommes heureux d'être au diapason avec les autorités communales neuchâteloises, avec qui nous partageons un état d'esprit commun : être au service du public. »

Surtout l'intérieur du bâtiment sera rénové et aménagé et les surfaces du rez-de-chaussée légèrement agrandies. Les travaux, menés sous la direction du bureau d'architectes Laurent Castella, viennent de débuter et devraient s'achever au mois de juillet 2018, rendant les lieux opérationnels pour la rentrée d'août. « Le Carambole devait de toute façon déménager de la rue de la Maladière 3, confie Ann Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance, le bailleur souhaitant reprendre ses locaux pour ses propres usages. Le timing est donc plus que parfait, pour la Ville c'est un vrai soulagement que de pouvoir assurer la continuité du Carambole dans ces nouveaux locaux ».

Neuchâtel, le 16 novembre 2017

Ville de Neuchâtel  
Caisse cantonale d'assurance populaire

### **Renseignements complémentaires :**

Christine Gaillard, conseillère communale de la Ville de Neuchâtel, directrice de l'éducation, la santé et la mobilité, +41 32 717 74 02, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)

Dimitri Kroemer, directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), +41 32 727 37 74, [dimitri.kroemer@ccap.ch](mailto:dimitri.kroemer@ccap.ch)